Informations de base	
2018/0116(NLE) NLE - Procédures non législatives Décision	Procédure terminée
Convention du Conseil de l’Europe sur une approche intégrée de la sécurité, de la sûreté et des services lors des matches de football et autres manifestations sportives (STCE n° 218): autorisation aux États membres à devenir parties **Subject** 4.10.13 Sports 6.40.13 Relations dans le cadre/avec les organisations internationales: ONU, OSCE, OCDE, Conseil de l'Europe, BERD 7.30.09 Sécurité publique	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	